



VILLE DU NEUBOURG - EURE

Conseil Municipal Séance du 20 juillet 2020

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS

Le vingt juillet deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle du Haut-Phare sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire.

L'article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 modifié par l'article 8 de la loi n° 2020-790 prévoit la possibilité de réunir le conseil municipal en tout lieu jusqu'au 30 août 2020.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Caroline CHOPIN

Date de la séance :	20 juillet 2020
Date de convocation :	13 juillet 2020
Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de présents :	22
Nombre de votants :	25

DCM-2020-064 : Décision Modificative N°1 du budget principal 2020 de la commune

Adopté à l'unanimité

DCM-2020-065 : Subvention à l'association « Les Rétros du Plateau »

Adopté à l'unanimité

DCM-2020-066 : Conventions de servitude sur la parcelle AN 93 appartenant à la commune

Adopté à l'unanimité

DCM-2020-067 : Bourse au permis

Adopté à l'unanimité

DCM-2020-068 : Subvention au lycée agricole du Neubourg pour le projet pédagogique « Triptyques » (3^e volet)

Adopté à la majorité

1 *ABSTENTION (Madame le Maire)*

DCM-2020-069 : Cession des terrains de l'ex-POINT P, de lots à bâtir et de terrains à aménager dans le quartier de la Gare à LE NEUBOURG

DCM-2020-070 : Ouvertures et fermetures de postes

Adopté à l'unanimité

DCM-2020-071 : Création d'une prime exceptionnelle pour les agents mobilisés pour faire face à l'épidémie de Covid-19

Adopté à l'unanimité

Questions diverses.

Fin de séance : 20h36.

Prochaine séance : lundi 14 septembre

Le Neubourg, le 21 juillet 2020
Le Maire,



Isabelle VAUQUELIN